

*L'Essentiel du Plan National
de Gestion de*
**la Barge à
queue noire**



Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Sommaire

Introduction

- Pourquoi un Plan National de Gestion en faveur de la Barge à queue noire ?
- Les acteurs du Plan

La Barge à queue noire

Morphologie

Répartition

- Répartition dans le monde
- Répartition en France

Biologie

- Alimentation
- Reproduction
- Chaîne alimentaire
- Phénologie

Où la rencontrer ?

Habitats

- *L. l. limosa*
- *L. l. islandica*

Statut juridique

Menaces

- La Barge à queue noire et l'Homme
- La prédation
- Le climat

Quelles solutions ?

- Les modalités de gestion
- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Le Plan National de gestion : objectifs et actions



Introduction

Pourquoi un Plan National de Gestion...

Mis en œuvre en France pour la première fois en 1996, les plans nationaux sont des outils de la conservation et de la restauration des milieux et des espèces. Ces dispositifs sont généralement sollicités lorsque les outils réglementaires de protection de la nature restent insuffisants pour garantir la pérennité d'une espèce. Il existe deux types de plans nationaux :

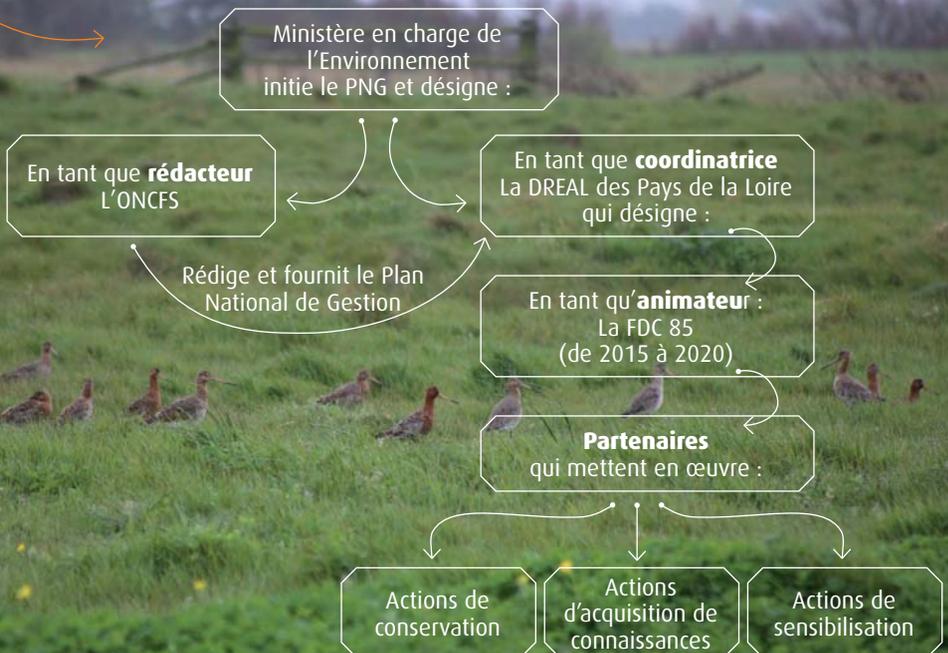
- Le premier qualifié de Plan National d'Action, qui concerne les espèces menacées possédant un statut de protection.
- Le second, nommé Plan National de Gestion, qui concerne les espèces menacées possédant un statut chassable.

...en faveur de la Barge à queue noire ?

Le déclin de l'espèce est en premier lieu attribué à la dégradation de ses principaux habitats de reproduction (Pays-Bas, Allemagne...), notamment en raison de l'intensification des pratiques agricoles et d'un accroissement de la prédation. Le Plan National de Gestion en faveur de la Barge à queue noire a été mis en place suite au classement de l'espèce en vulnérable.

Il est le premier plan sur une espèce d'oiseau migrateur au statut chassable à voir le jour en France.

Les acteurs du Plan National de Gestion en faveur de la Barge à queue noire



La Barge à queue noire

Fiche signalétique

Classe : Aves

Ordre : charadriiformes

Famille : scolopacidés

Genre : *Limosa*

Espèce : *limosa*

Sous-espèce : 3

- *Limosa limosa limosa*
- *Limosa limosa islandica*
- *Limosa limosa melanuroides*

Poids : 244 à 500 g

Taille : 40 à 46 cm

Envergure : 70 à 82 cm

Longévité : jusqu'à 29 ans

Morphologie

Son plumage tend vers le brun/roux foncé lors de la reproduction, tandis que les individus hivernants ont une teinte plutôt orientée vers le brun/gris.

Le mâle est plus petit que la femelle, avec un bec légèrement plus court.

Néanmoins, il peut être hasardeux de différencier les mâles des femelles lorsqu'ils sont en groupe.

Il est plus aisé de distinguer la Barge à queue noire en vol à l'aide de ses barres alaires blanches, notamment pour la différencier de la Barge rousse.



Barge à queue noire en plumage hivernal



Barge à queue noire en plumage nuptial



A ne pas confondre avec sa cousine, la Barge rousse, plus petite et plus rousse au printemps !

Répartition

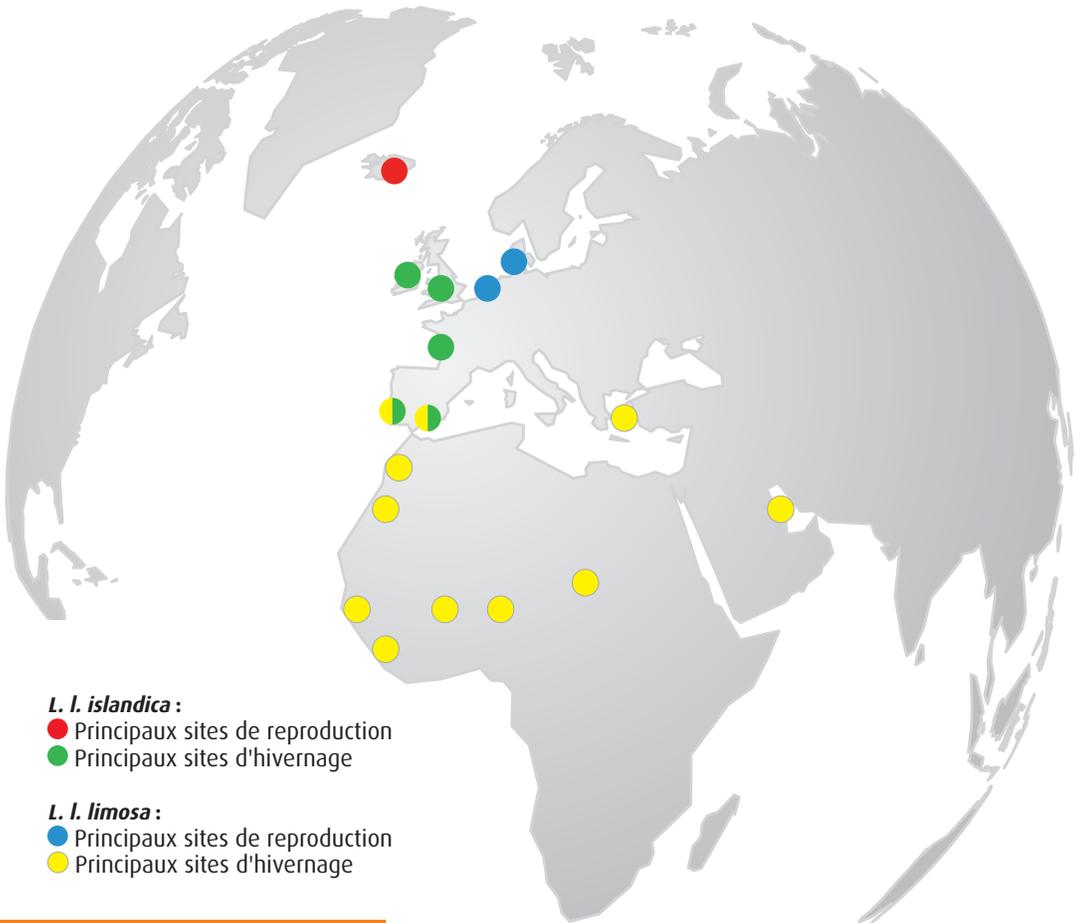
Répartition dans le monde

La Barge à queue noire compte trois sous-espèces, dont deux seulement concernent la France :

- *L. l. islandica*, qui se reproduit en Islande, dans les Îles Féroé et aux Shetland. Elle hiverne principalement en Irlande, en Grande-Bretagne, en France, en Espagne et au Portugal.
- et *L. l. limosa*, qui se reproduit des Îles Britanniques jusqu'à l'ouest de la Sibérie. Elle hiverne principalement en Afrique subsaharienne et dans le sud de

l'Europe. Les oiseaux les plus orientaux hivernent au sud de la mer Caspienne, dans le Golfe persique et à l'ouest de l'Inde.

- *L. l. melanuroides*, qui se reproduit du centre de la Sibérie jusqu'à l'Anadyr, à l'est de la Mongolie et au nord-est de la Chine. Elle hiverne principalement en Inde, en Indochine, à Taïwan, aux Philippines, en Indonésie, en Nouvelle-Guinée et en Australie.

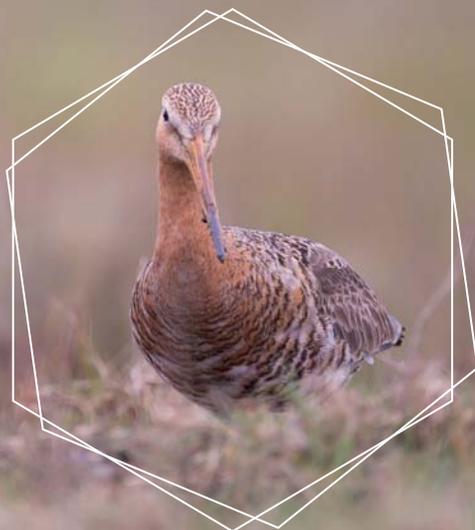


L. l. islandica :

- Principaux sites de reproduction
- Principaux sites d'hivernage

L. l. limosa :

- Principaux sites de reproduction
- Principaux sites d'hivernage



Répartition en France

Les deux sous-espèces de Barge à queue noire qui fréquentent le territoire français sont *L. l. islandica*, dite islandaise, et *L. l. limosa*, dite continentale.

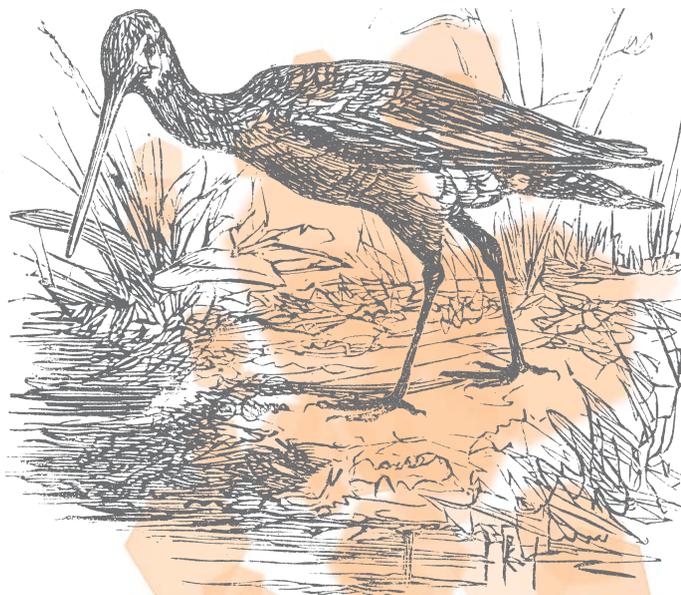
Elles exploitent un nombre important de sites de haltes migratoires, dont une entité spécialement attractive pour la migration prénuptiale est le Marais poitevin, en particulier la Vallée du Lay.

En 2015, la France comptait 146 à 170 couples de *L. l. limosa*, dont la majorité se situait dans la partie vendéenne du Marais breton, et dans une moindre mesure dans le Marais poitevin et en Brière.

L'hivernage de l'espèce concerne quant à lui la sous-espèce *L. l. islandica* pour sa quasi-totalité. Près d'un tiers de

ses effectifs sont ainsi accueillis sur le littoral français, le premier site restant le complexe de la Baie de l'Aiguillon et de la Pointe d'Arçay.

L. l. islandica est en constante augmentation en France depuis 1990 (multiplication par 4) tandis que *L. l. limosa* connaît une baisse de ses effectifs.



Biologie



L. I. islandica en train de se nourrir

Alimentation

Pour s'alimenter, la Barge à queue noire sonde le sol humide ou les terrains vaseux tout en marchant. Elle chasse également à vue les insectes à la surface du sol. Elle s'alimente de jour comme de nuit, souvent en eau peu profonde.

Pendant la période de reproduction, la Barge à queue noire se nourrit d'invertébrés (lombrics, vers...) mais aussi de mollusques, de petits crustacés ou encore d'arachnidés.

En hiver, elle peut être opportuniste et se nourrir de divers végétaux, comme les racines de zostères. Sur les sites d'hivernage, notamment en Afrique subsaharienne, *L. I. limosa* hiverne souvent à proximité des rizières et se mue en forte consommatrice de riz. Tandis qu'en Europe, *L. I. islandica* hiverne sur les vasières littorales et se nourrit principalement de vers, de mollusques et de crustacés en tous genres. Cependant, certaines exploitent également les rizières de la péninsule ibérique.

Reproduction

L'installation se fait le plus souvent en colonies lâches, chaque couple défendant un territoire en périphérie du nid. Sur les sites de reproduction, les Barges à queue noire sont susceptibles de cohabiter avec de nombreux limicoles (Vanneau huppé, Chevalier gambette, Courlis cendré...).

L. I. limosa peut s'installer dès début mars jusqu'à la fin du mois de mai, tandis que *L. I. islandica* connaît une arrivée plus tardive de début mai jusqu'à juin. Les couples nicheurs peuvent être distingués par des attitudes caractéristiques : parades nuptiales, cris d'alarme...

Poussin



Oeufs d'une Barge à queue noire



Comportant le plus souvent quatre oeufs, la ponte est déposée au sol entre avril et mai. Une cuvette remplie d'herbe sèche fait office de nid. L'incubation, partagée par les deux partenaires, dure environ 22 à 24 jours. Ils participent également activement et avec vigilance à l'élevage des poussins nidifuges. 30 à 35 jours après l'éclosion, ces derniers sont aptes à voler. Les Barges à queue noire deviennent matures à partir de l'âge de deux ans.

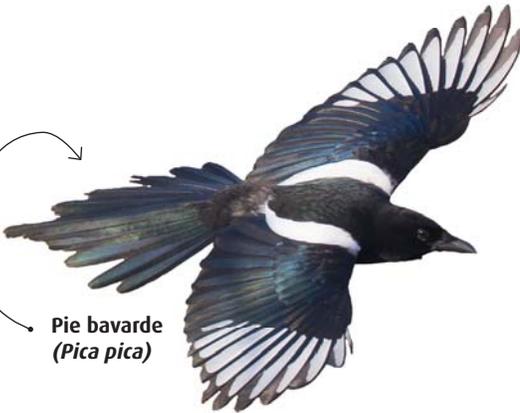
Petite anecdote !

C'est en 1936 que la première reproduction de Barge à queue noire dans le Marais vendéen a été notée.

Chaîne alimentaire

Adulte, la Barge à queue noire est moins sensible à la prédation. En revanche, ses oeufs et poussins sont beaucoup plus touchés par un cortège de prédateurs relativement large : renards, corneilles, pie, rapaces...

Pie bavarde (*Pica pica*)



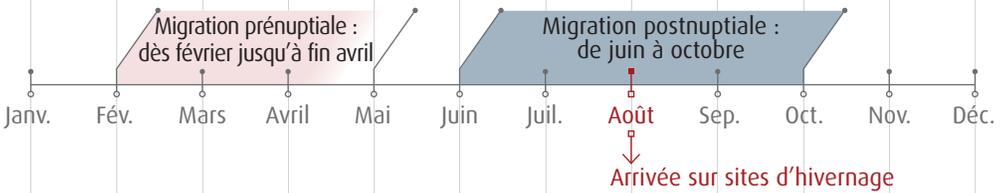
Renard roux (*Vulpes vulpes*)





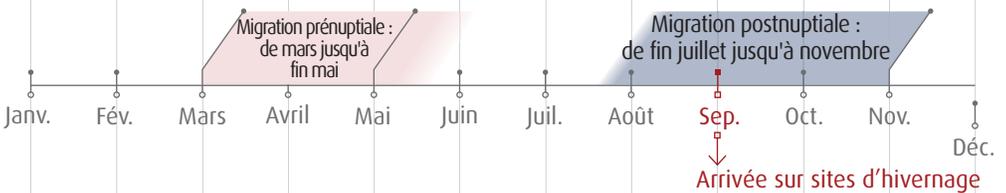
Vol de Barges à queue noire

L. l. limosa

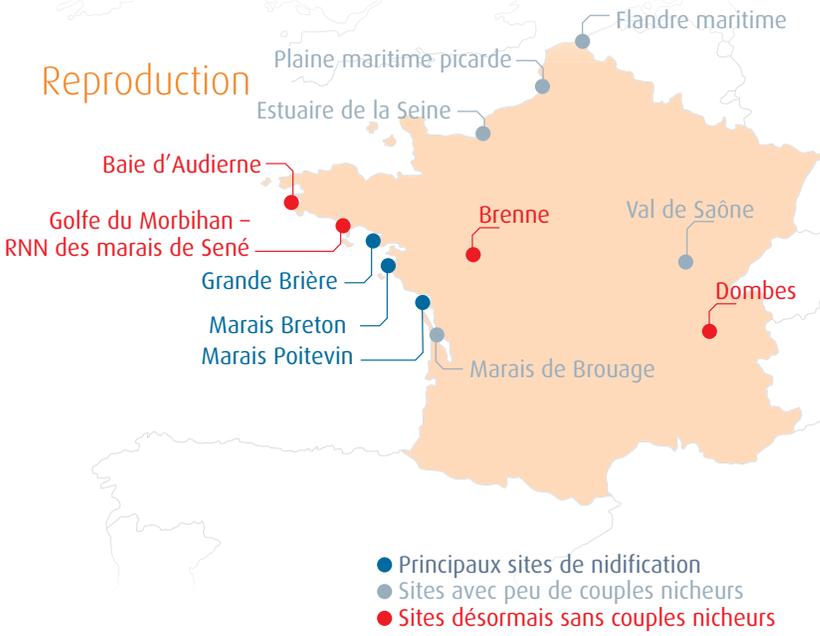


L. l. islandica

Cette sous-espèce a tendance à suivre le rythme des marées lorsqu'elle se trouve sur les vasières littorales.



Reproduction

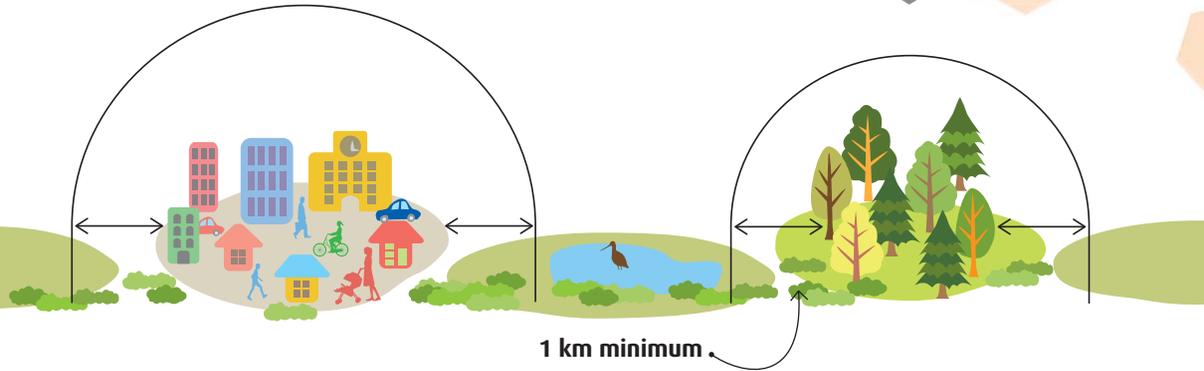


Hivernage



Habitats

En période de reproduction, la Barge à queue noire ne s'approche généralement pas des milieux boisés ou urbanisés à moins d'un kilomètre, d'autant plus si ces éléments sont éclairés de nuit. Elle privilégie les zones humides pour se reproduire, le couvert végétal permettant d'y installer son nid tandis que le substrat permet à ses poussins de rechercher des vers et lombrics dans la terre humide.



L. l. limosa

Sites d'hivernage

L. l. limosa affectionne les milieux d'eau douce ou avec une faible teneur en sel. On la retrouve ainsi dans les rizières (sur les sites africains ou ibériques), sur des zones d'inondations, des plans d'eau, des marais avec peu de végétation ou encore des prairies humides.

Sites de reproduction

L. l. limosa a une préférence pour les prairies humides pâturées extensivement ou fauchées, ou plus rarement les bordures d'étang enherbées. Elle utilise, autant pour sa reproduction que pour ses haltes migratoires, des sites dont la gestion est organisée autour du maintien et de la conservation des zones humides (exploitation agricole extensive, notamment par le pâturage, conservation de l'eau...).

L. l. islandica

Sites d'hivernage

L. l. islandica privilégie les milieux littoraux et notamment les vasières découvertes par la mer. Elle utilise également les rizières de la Péninsule Ibérique et de plus en plus couramment des marais rétrolittoraux. En France, elle utilise notamment des sites littoraux disposant d'un statut de protection (réserves naturelles ou réserves de chasse maritime).

Sites de reproduction

L. l. islandica a tendance à fréquenter les bas-marais à Carex, les landes marécageuses, les prairies humides et les bordures herbeuses des lacs. Sa niche écologique s'est cependant récemment étendue et elle n'hésite plus à utiliser des milieux plus variés comme les prairies artificielles, les landes ou les cours d'eau.



**Bas-marais
à Carex**



Tourbières



**Prairies
humides**



Statut juridique

Malgré la bonne santé de la population islandaise, la Barge à queue noire est désormais considérée comme une espèce quasi menacée au niveau mondial. En effet, sa population continentale est en danger en Europe. *L. l. limosa* est classée vulnérable à l'échelle française.

Des mesures et actions existent et concernent la conservation et la gestion du milieu, notamment avec la directive 2009/147/EC qui s'applique au territoire européen des pays de l'Union Européenne. Elle prévoit de maintenir la population de Barges à queue noire à un niveau qui correspond aux exigences écologiques, scientifiques et culturelles de l'UE avec :

- La création d'espaces protégés.
- La gestion des habitats en accord avec les exigences écologiques de cette espèce.
- La restauration de biotopes détruits et la création de biotopes.

En France, la Barge à queue noire fait l'objet d'un moratoire de sa chasse depuis 2008.

RAPPEL DU STATUT DE PROTECTION DE LA BARGE À QUEUE NOIRE :

Liste rouge

- Mondiale > **Quasi menacée**
- Européenne > **Vulnérable**
- Nationale > **Vulnérable (*L. l. limosa*)**

Protection nationale

- Protection et commercialisation de certaines espèces oiseaux sur le territoire français national
> **Article 3**
- Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée

Réglementation communautaire

- Directive Oiseaux > **Annexe II**

Protection internationale

- Convention de Berne > **Annexe II et III**
- Convention de Bonn
> **Annexe II et accord AEWA**

Menaces

La Barge à queue noire & l'Homme

Intensification de l'agriculture

Elle est un des facteurs de la diminution des Barges à queue noire. Ses principales conséquences sont :

- L'**augmentation du chargement en bétail** dans les prairies pâturées qui peut amener le piétinement des nids et des poussins.
- Le **drainage** des espaces exploités qui entraîne l'assèchement de zones humides.
- La **fauche** de plus en plus précoce (juin au XX^e siècle, parfois dès fin avril de nos jours) qui peut entraîner la destruction directe des œufs ou des poussins.
- L'**utilisation de pesticides est à l'origine d'une réduction des micro-invertébrés** dont se nourrit la Barge à queue noire, et ponctuellement de la non-conservation de l'eau.

Intensification de la sylviculture

Le développement de la **production de bois** avec la plantation de peupliers par exemple, entraîne une réduction de la surface de prairies.



Incidences de l'activité de l'Homme sur la Barge à queue noire

L'activité humaine, notamment lors de la période de reproduction, peut gêner la Barge à queue noire. Ces incidences sont :

- Le développement de l'**urbanisation** et des infrastructures entraîne la réduction des espaces ouverts propices à la Barge à queue noire
- Le **dérangement**, surtout en période de reproduction : le bruit, la fréquentation humaine (ex. : animaux de compagnie, tourisme...) ont tendance à déranger la

Barge à queue noire, ce qui peut entraîner un abandon du site mais également une dégradation de sa condition physique.

- La **chasse** : avant son moratoire en 2008, une estimation de 10 000 individus était prélevés par an en France. Ces prélèvements concernaient quasi-exclusivement *L. l. islandica*. L'estimation annuelle pour *L. l. limosa* était de moins de 150 individus.
- Les **collisions** avec les véhicules, les trains et les fils électriques sont nombreuses.

La Prédation

La présence de prédateurs est un autre facteur responsable de la diminution de la Barge à queue noire :

- La **prédation** par la Buse variable, les grandes espèces de faucons, le Renard roux ou encore l'Autour des palombes est facilitée par les zones récemment fauchées.
- L'**introduction d'espèces** telle que le Vison d'Amérique accroît la prédation sur la Barge à queue noire.

Le Climat

Le **changement climatique** peut avoir des conséquences indirectes: les températures augmentent, ce qui amène l'avancement des travaux agricoles et diminue la fonctionnalité des habitats de reproduction, moins humides.



Les poussins ont 2 à 3 fois plus de risque d'être capturés par un prédateur dans les parcelles récemment fauchées !

Mare asséchée

Quelles solutions ?

La Barge à queue noire se trouve de plus en plus isolée sur un territoire fragmenté.

Il convient donc de :

- Prioriser la sauvegarde des milieux de reproduction, en adoptant une gestion favorable pour l'espèce. De plus, les Barges à queue noire sont fidèles à leurs sites de reproduction, renforçant les enjeux sur ces derniers.
- Optimiser la gestion de ses habitats de reproduction pour faire cohabiter Barge à queue noire et activité agricole. La conservation ou l'amélioration des conditions d'accueil sur les sites d'hivernage ou de haltes est tout aussi importante.

Acquisition foncière

Les principaux acteurs impliqués dans l'acquisition de zones humides :

Les sites d'hivernages français sont, notamment, des sites protégés (réserves naturelles, réserves de chasse maritime, etc.), littoraux, où les modalités d'intervention sont réduites. C'est sur les sites de reproduction et de haltes migratoires, en particulier pré-nuptiaux, qu'une optimisation de la gestion est à viser.

Ainsi, des organismes sont impliqués à différents degrés dans ces actions :

- Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL),
- Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels (CREN),
- Conseils Départementaux (CD - Espaces Naturels Sensibles),
- Acteurs associatifs ou privés :
 - Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage,
 - Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO),
 - Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC),
 - Particuliers disposés à la conservation des habitats des oiseaux d'eau



Les modalités de gestion

Il est adéquat de favoriser les sites de reproduction de la Barge à queue noire en évoluant vers une gestion adaptée, en priorisant :

- La pratique de pâturage extensif associée à de la fauche tardive dans des prairies proches.
- Une gestion hydraulique permettant la rétention d'eau dans les dépressions humides jusqu'à la fin du printemps. Elles constituent des milieux propices à l'alimentation et à la reconstitution des ressources nécessaires à la poursuite de leur migration et à la future reproduction.

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Les mesures favorables à la conservation de la Barge à queue noire sont donc très dépendantes des pratiques agricoles :

- maintenir les prairies naturelles pâturées permettant ainsi une fertilisation naturelle,
- préférer une fauche tardive à une fauche précoce,
- favoriser les prairies plutôt que la plantation de peupliers,
- laisser les prairies en eau le plus tard possible (jusqu'à mi-mai).
- maintenir un chargement extensif sur les prairies humides.

Les MAEC visent à encourager les agriculteurs à protéger et à valoriser l'environnement. C'est donc une combinaison de plusieurs mesures qui peut contribuer à la conservation et à la sauvegarde de la Barge à queue noire, notamment de la sous-espèce *L. l. limosa*.



Mesures de suivis

Plusieurs suivis sont mis en place en France et en Europe. Ils répondent chacun à des objectifs différents, en rapport notamment avec les périodes du cycle de la vie de la Barge à queue noire.

Hivernage

Des dénombrements annuels de limicoles sont assurés depuis 1977 sur le littoral français dans le cadre du comptage de mi-janvier de Wetlands International. Ils permettent d'estimer la taille totale de la population en cumulant les effectifs des différents sites.

Reproduction

Les suivis de la Barge à queue noire nicheuse en France permettent de connaître l'évolution du nombre de couples nicheurs et de leur répartition chaque année. Ils sont coordonnés dans le cadre de l'observatoire des oiseaux nicheurs « rares et menacés ». Ces suivis sont assurés par un réseau de bénévoles expérimentés et de professionnels de l'environnement.

Plusieurs programmes de suivis des populations nicheuses existent en Europe. Le programme néerlandais de suivi de l'abondance d'oiseaux nicheurs (SOVON) permet notamment de connaître l'évolution de la valeur annuelle de l'indice d'abondance de la Barge à queue noire nicheuse aux Pays-Bas, bastion de la sous-population continentale.

Migration prénuptiale

Des suivis des effectifs de Barges à queue noire stationnant en halte prénuptiale sur les sites historiques tels que le Marais poitevin et les Basses Vallées Angevines sont réalisés de façon synchronisée depuis 2016 par plusieurs organismes (FDC, LPO, ONCFS, PNR...). Auparavant, des données étaient collectées depuis le début des années 1990 à une fréquence moins importante.

La Barge à queue noire peut être aussi dénombrée lors d'autres suivis visant des cortèges plus généraux d'espèces, sur des sites présentant d'importants effectifs prénuptiaux (Camargue, marais charentais...).

Marquage

Le marquage des individus est un moyen de suivre leurs déplacements tout au long de leur cycle de vie. Plusieurs programmes existent en Europe, utilisant divers outils (balises ARGOS ou GPS, combinaison de bagues colorées...).

En France, il existe notamment un programme de marquage par bagues couleurs des individus nés en Marais breton et Marais poitevin. Les combinaisons permettent de suivre et de contrôler visuellement à distance les oiseaux (fidélité à un site, lieu d'hivernage, survie, etc.)



barge marquée avec des bagues colorées.

Le Plan National de Gestion :

Objectifs et actions

Le Plan National de Gestion sur la Barge à queue noire vise à atteindre trois objectifs généraux :

- **conserver et étendre géographiquement la population nicheuse française de *Limosa limosa limosa*,**
- **conserver les milieux d'accueil de la sous-espèce continentale de la Barge à queue noire *Limosa limosa limosa* en halte prénuptiale,**
- **contribuer au maintien du caractère favorable du statut de conservation de *Limosa limosa islandica*.**



Les actions du plan

N° FICHE	ACTION	DOMAINE	OBJECTIFS	PRIORITE	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1.1	Evaluer et améliorer les cahiers des charges des MAEc en faveur de la Barge à queue noire	Travaux périodiques	1, 3, 4	1						
1.2	Favoriser les modalités de gestion sur les sites de reproduction	Travaux périodiques	1	1						
1.3	Soutenir l'élevage extensif sur les sites de reproduction et de halte prénuptiale	Travaux périodiques	1, 3, 4	1						
1.4	Réaliser des travaux hydrauliques	Travaux uniques	1, 3, 4	1						
1.5	Promouvoir une gestion hydraulique favorable à la Barge à queue noire	Travaux périodiques	1, 3, 4	1						
1.6	Réaliser une veille au sein des services de l'Etat pour faire appliquer les articles L. 146-6 et R. 146-1 à R. 146-4 du code de l'urbanisme	Règlementation	1, 3, 4	2						
1.7	Contribuer à l'application d'un taux non-réduit de TVA sur les engrais et produits phytosanitaires	Règlementation	1	3						
1.8	Informers les propriétaires fonciers signataires d'une charte ou d'un contrat Natura 2000 du bénéfice de l'exonération partielle ou totale de la TFNB	Règlementation	1, 3, 4	3						
2.1	Tenir compte dans la SCAP des sites fréquentés par la Barge à queue noire	Règlementation	2	1						
2.2	Mobiliser les acteurs impliqués dans l'acquisition d'espaces naturels	Maîtrise foncière et d'usage	2	1						
3.1	Restaurer ou conserver les prairies dans les Basses Vallées Angevines	Travaux uniques	3	1						

Les actions du plan

N° FICHE	ACTION	DOMAINE	OBJECTIFS	PRIORITE	2015	2016	2017	2018	2019	2020
3.2	Réduire la surface où il est autorisé de planter des peupleraies dans les Basses Vallées Angevines	Règlementation	3	2						
3.3	Améliorer la capacité d'accueil pour les Barges à queue noire prénuptiales en Marais poitevin	Travaux périodiques	3	1						
4	Maintenir ou développer les conditions d'accueil des sites nouveaux ou à fort potentiel pour la migration prénuptiale	Travaux périodiques	4	2						
5.1	Répertorier et cartographier les sites accueillant ou ayant accueilli des Barges à queue noire nicheuses	Etude	5	1						
5.2	Poursuivre et intensifier le suivi de la population nicheuse en France	Etude	5	1						
5.3	Evaluer la prédation exercée sur les pontes de Barges à queue noire	Etude	5	2						
5.4	Améliorer les connaissances sur les Barges à queue noire nées en France	Etude	5	1						
6	Poursuivre les dénombrements annuels de limicoles à la mi-janvier	Etude	6	1						
7	Poursuivre et étendre le suivi des effectifs stationnant en halte prénuptiale sur les principaux sites	Etude	7	1						
8	Contribuer à l'évaluation de l'effet de la suspension de la chasse	Communication	8	1						
9	Assurer la communication générale du plan	Communication	9	1						
10	Animation et coordination du plan	Coordination	-	1						



Financiers



Rédaction et réalisation :

Fiona Guichaoua,
Marine Roux,
Sébastien Farau
(FDC 85)

Conception et impression :

Imprimerie Offset 5

Coordination : Amélie Lecoq
(DREAL Pays de la Loire)

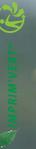
Remerciements :

Merci à Bertrand Trolliet,
Charlotte Francesiaz et Olivier Girard (ONCFS),
ainsi qu'à Matthieu Marquet (PNR Brière),
pour leur disponibilité et leurs relectures avisées.



Téléchargements

La version numérique
de ce document et la version complète
du Plan National de Gestion en faveur
de la Barge à queue noire
sont disponibles sur le site
www.plan-bqn.fr



Imprimerie Offset 5 : 02 51 94 79 14



Fédération Départementale **des Chasseurs**
de la Vendée